

Le Bulletin de Mirabeau



N°19

Décembre 2017

Le mot du Maire

Chers tous,

D'après la loi NOTRe votée en août 2016, la compétence « Eau et Assainissement » doit être transférée à la Communauté d'Agglomération le 1er janvier 2020.

La Commune n'aura plus la charge de s'occuper de la qualité, ni de la quantité de l'eau distribuée aux citoyens. De la même manière, l'assainissement collectif et autonome ne sera plus de la compétence de la Commune.

L'eau est une question majeure à Mirabeau. Elle a été une priorité pour l'équipe municipale. Elle l'est encore aujourd'hui. Des travaux ont été réalisés: rénovation du réseau, surveillance des fuites, passage au chlore gazeux pour la qualité de la distribution, achat de matériel roulant pour intervenir rapidement lors des ruptures de canalisation. Ce travail a porté ses fruits puisque, malgré une année extrêmement sèche, la distribution a pu se faire sans restriction durant l'été et l'automne dernier.

Mais avec des effectifs municipaux restreints, que faire quand la canalisation principale d'eau potable rompt un 14 août au soir? Est-ce aux élus d'effectuer la réparation comme ce fut le cas? Ce ne sont pas leurs fonctions. Le transfert de compétence permettra que les problèmes techniques soient réglés par des techniciens et laissera les problèmes politiques aux élus.

Nous pouvons toutefois nous poser la question : Les services mutualisés seront-ils aussi réactifs qu'aujourd'hui? L'exemple de la Communauté d'Agglomération de Manosque où cette compétence est déjà transférée n'incite pas à un grand optimisme à ce sujet.

Aux dernières nouvelles le gouvernement devrait amender la loi NOTRe et demander l'avis des communes. Une minorité de 25% des communes de la Communauté d'Agglomération hostiles au projet pourrait bloquer le transfert de compétence. Ce vote aura lieu au sein notre Communauté d'Agglomération dans le courant de l'année 2018. Le débat est ouvert.

Bonnes fêtes et bonne année à tous.

Serge Carel

Les travaux réalisés, en cours et à venir

Places de parking et fontaine à la Condamine

Les travaux d'aménagement ont permis la création de sept places de parking supplémentaires à proximité de la place de la Condamine.



La fontaine située en contrebas a été remise en service. La Municipalité a bénéficié pour cette

réalisation de la réserve parlementaire pour une somme de 5 077€, soit 50% du coût des travaux.



Local de stockage

Lors de la création du bar-restaurant « l'Estanquet », l'aménagement d'un local de stockage n'avait pas été réalisé. L'appartement situé au-dessus de la mairie faisait office jusqu'à présent de lieu où les

gérants pouvaient entreposer leurs denrées. Les travaux de création d'un gîte à cet endroit vont commencer en 2018 (voir ci-dessous). Il était donc urgent de construire ce local.

La Région a soutenu le projet à hauteur de 70%. Coût du projet : 12 247€ HT. L'autofinancement de la commune est donc de 3 674€ pour cette réalisation (voir photo ci-dessous).



Plan Local d'Urbanisme (en cours)

La première phase du PLU est terminée. Le PADD a été approuvé. La seconde phase est en cours. Le changement de bureau d'études pour le PLU a retardé le processus mais il est à espérer qu'il puisse être clôturé l'année 2018.

Station d'épuration (à venir)

Ce projet est d'un coût de 500 000€ HT. Il ne peut être réalisé que grâce à des subventions. L'Etat, l'Agence de l'Eau ainsi que le Département subventionnent cette opération à hauteur de 70%. Il résulte que cette opération coûtera à la commune 157 000€. Les travaux sont prévus pour le printemps prochain.



Aménagement de la place située aux Grées à l'entrée du village (en cours)

Ce projet consiste à embellir l'entrée du village en aménageant cette zone où sont déposés les containers du tri sélectif et ceux des ordures ménagères. Les dalles ont été réalisées.

Prochainement, ces dalles sur lesquelles seront posés les différents containers seront habillées de rondins de bois. La place sera aménagée avec des végétaux, un grillage afin d'éviter que les papiers ne se retrouvent dispersés en contrebas et un compactage du sol pour un accès plus aisé. Une plateforme de compostage sera également installée.



Gîte d'étape communal (à venir)

Un gîte de 6 places sera créé dans le logement vacant situé au-dessus de la Mairie. Ce projet prévu pour l'été 2018 a un coût de 90 000€. Il est subventionné à hauteur de 75% dans le cadre du programme européen Espace Valléen.

Surveillance du réseau d'eau

Afin de pouvoir mieux surveiller le réseau d'eau potable, il a été décidé de créer un nouveau poste d'observation en contrebas du village au niveau du stade. L'opération d'un coût de 1 768€ a été subventionnée à 80 % par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau. Récemment, grâce à cette réalisation, une fuite a pu être détectée rapidement entre le Château et les Thumins.

Mise aux normes de l'électricité de l'église

Des travaux ont été réalisés pour remettre aux normes l'électricité de l'église. Coût de l'opération : 6 000€ subventionné à 40% par le Conseil Départemental dans le cadre du FODAC.

Réfection de voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés sur le chemin du Château et à la Condamine pour un montant de 24 880 € entièrement financés par la Commune.

Une nouvelle ressource en eau à la Colette ?

L'étude des périmètres de captage est entrée dans sa deuxième phase. Lors de cette opération, des prospections ont été réalisées à la Colette à l'intérieur du périmètre d'étude. Deux nouvelles veines ont été trouvées en plus des drainages actuels. Alors qu'en novembre dernier nous étions en plein étiage sévère, leur débit journalier était de 25 m³. Le débit quotidien du captage actuel au même moment était de 80m³. Une augmentation de 30% de la ressource sur cette zone pourrait ainsi être envisagée.

Cette ressource ne pourra pas être exploitée immédiatement. Les autorisations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont nécessaires. Les éventuels travaux vont nécessiter beaucoup de précautions. Il faut éviter de polluer cette eau destinée à la consommation ménagère.

Pour information, la consommation quotidienne moyenne en eau potable est de 40 m³ pour le réseau de la Colette qui alimente la Condamine, les Lombards, les Graniers, les Plans, les Eyglumets et Garce. Elle est de 80 m³ sur le réseau de Font Valentine qui dessert le village, les Barbarins, les Grées,

le Château, le Colet, les Thumins, la Plaine, Tarelle et Beauvezet. Cette consommation augmente fortement en juillet et août en s'établissant en moyenne à 90 m3/jour et 120 m3/jour respectivement pour la Colette et Font Valentine.

Cette nouvelle ressource ne sera toutefois pas suffisante si la période de sécheresse se poursuit les prochaines années. Aussi il est recommandé de continuer à utiliser l'eau de consommation courante avec parcimonie et bon escient.

Retour sur la nuit d'automne du 21 octobre

Nous avons commandé : des légumes et fruits d'automne, une virée en trains et des étoiles !

Nous avons eu :

Pour les légumes : tout plein de bons légumes de la part des habitants et un petit coup de pouce de l'établissement Mangeons Frais.

Dans l'après-midi et surtout dans la joie et la bonne humeur, carottes, courgettes, patates, courges, potimarrons, poireaux (et on en oublie)... ont été triés, épluchés, lavés, découpés et mijotés en une bonne soupe par des bénévoles. Un nouveau chef cuisinier était aux commandes, il a assuré avec brio ! L'an prochain mise en compétition du chef 2016 et du chef 2017.



Pour la virée en trains : le chef de gare du village a gentiment et généreusement ouvert les portes de la salle abritant son installation de circuits de trains électriques, permettant de découvrir les trains en fonctionnement mais aussi tous les décors faits de ses mains et essentiellement en récup.

Pour les fruits : il a été question de raisin version jus avec la troupe le Poil de la Bête, composée pour le coup de 3 chefs sommeliers, venue présenter sa pièce « in vino veritas ». Comme un moment de poésie vinicole, une petite pose humoristique qui fait du bien. L'abus d'alcool étant mauvais pour la santé, chacun a été vigilant mais a pu rire sans modération.

Pour les étoiles : que des chefs d'œuvre ! Artistes d'ici et d'ailleurs, de tous âges ont permis de monter une belle exposition « ambiance nocturnes ». Tout plein d'étoiles mais aussi de lunes, de planètes, sous forme de dessins, de peintures, en couture, en sucre, en métal (assemblage de boulons), en bois, en gravure,

au crochet, en carton, objets détournés.... Les enfants des écoles de Barras et Mirabeau ont mis à profit leur talent en vue de collecter des fonds pour financer leurs projets. Leurs calendriers thématiques ont eu un beau succès.

Mirabeau était donc joliment étoilé ! Tant mieux car le petit hic est que l'observation du ciel avec le Club d'astronomie n'a pas pu se faire le ciel étant couvert. Ce n'est que partie remise.

La soirée s'est terminée par la dégustation de la soupe. Il faisait frais mais pourtant (suffisait d'un bon couvre-chef) vous étiez nombreux à venir partager ce petit moment de rencontre et d'échange et même partager vos gâteaux !

On ne va citer personne au risque d'en oublier mais : MERCI aux divers participants, petits et grands, pour leur coup de main, leurs dons, leurs créations, leur prêt de matériel, leur présence.

Claudine CHABOT

L'association de Valorisation du Patrimoine de Mirabeau reçoit des aides.

De la Communauté d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération qui couvre un grand territoire de 46 communes s'étendant du Verdon jusqu'à Seyne, possède un service dédié aux sentiers de randonnée. Mais, ils ne sont que 5 personnes pour s'occuper de plusieurs centaines de km de sentiers. Notre demande d'aide datait d'avant la fusion des communautés de communes ; nous avons donc pu bénéficier de travaux pour le chemin qui mène au sommet de St Philippe.

Des marches en bois solides permettent maintenant de passer les endroits les plus délicats de cette montée. Une rampe dans la partie finale sécurise les randonneurs. Et désormais des indications figurent sur les panneaux directionnels pour signaler l'existence de la table d'orientation.



Cette aide concrète et professionnelle est une sorte de reconnaissance officielle de notre initiative d'installer cette table d'orientation au sommet. Entièrement financée par notre association, mais mise en œuvre grâce aux nombreuses participations d'habitants de Mirabeau, c'est devenu un but de promenade apprécié.

Une nouvelle proposition d'aménagement est étudiée en ce moment pour ce sentier si important pour les Mirabellens : il s'agit de revoir le tracé de la partie basse en tenant compte des nouvelles pistes de dégagement de bois.

De la Municipalité

Par ailleurs, toujours à St Philippe, notre association a pris la décision en assemblée générale au mois d'août dernier, de remplacer la porte de la chapelle du XIII^{ème} siècle. Cette porte, après avoir été forcée est en très mauvais état.

La nouvelle sera en châtaigner et à deux battants. Michel Frison qui la fabrique offre de la faire gratuitement, mais les matériaux (bois et ferrures) représentent un montant de 700 €. Et, le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 novembre dernier a voté une subvention de 400€ pour notre association, couvrant ainsi plus de 50% des dépenses à effectuer.

Reste la question de la pose de cette porte qui n'est pas encore résolue : la montée et le scellement ! Mais nous ne doutons pas que des solutions vont nous être proposées afin que le 1^{er} mai, pour le pèlerinage et la fête au sommet, nous ayons une belle porte toute neuve et fonctionnelle !

Il nous reste un grand merci à adresser à la Communauté d'Agglomération et à la Municipalité pour ces aides qui nous permettent d'améliorer notre patrimoine. Mais ces aides ne serviraient pas à grand'chose s'il n'y avait pas les bénévoles nombreux qui nous accompagnent.

Si vous aussi vous voulez nous aider ou si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter :

Association VPM, mairie de MIRABEAU 04 510.

Claude Plan

Une année 2017 riche en animations grâce au Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Mirabeau a été particulièrement dynamique au cours de cette année : Fête de la Saint Jean en juin, fête votive en août, vide-grenier et Jour de la Nuit en octobre. Ces événements ont permis aux villageois de partager des moments de convivialité et de fête et ont connu une bonne fréquentation : près de 50 équipes engagées aux concours de pétanque et de longue lors de la fête votive, 400 repas servis sur les deux jours.

Avec des finances saines et une équipe qui s'est renforcée au cours de l'année, le Comité des Fêtes proposera en 2018 un programme tout aussi fourni.

Gérard Sauvecane, et toute l'équipe du Comité des Fêtes souhaitent une joyeuse année à tous et remercient chaleureusement la population pour sa participation.

Mairie

04510 MIRABEAU

☎ 04 92 34 61 84

✉ info-mirabeau04@orange.fr

www.mirabeau-04.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30

Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Le maire vous reçoit en mairie le mardi matin
Tous les autres jours, sur rendez- vous.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 8h30-12h30

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h 13h30-16h30

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h

Agenda

Vœux du Maire

et du Conseil Municipal de Mirabeau

Mercredi 10 janvier 2018 à 18h30

Salle multi-activités de l'école

Les Echappées du Théâtre Durance à Mirabeau

Jeudi 18 janvier 2018 à 19h

Salle multi-activités de l'école



« Petite Conférence de toutes vérités sur l'existence »

d'après Fred Vargas

par la Compagnie Cassandre

Durée : 1 heure

Tarif unique : 5 € (billetterie uniquement sur place)

Loto des écoles de Mirabeau-Barras



Dimanche 28 janvier 2018 à 15 h

Salle multi-activités de l'école

www.mirabeau-04.fr

Retrouvez l'actualité de Mirabeau sur le site internet de la Commune.



Directeur de Publication
Serge CAREL

Édité et imprimé par la Mairie de Mirabeau
Dépôt légal en cours